



PRÉFÈTE  
DU  
PAS-DE-CALAIS

les services de l'État  
dans le Pas-de-Calais



# Journée des Maires et des Présidents du Pas-de-Calais **1<sup>er</sup> octobre 2016**



# Concours financiers de l'État

## Loi de finances initiale pour 2016 :

$2016 = 50,242 \text{ Md €} (- 3,2 \text{ Md € / 2015})$

→ DGF : - 3,388 Md €

### Des péréquations en hausse :

- **Verticale** = + 317 M €
  - Dont Dotation de solidarité urbaine (DSU) : +180 M €
  - Dont Dotation de solidarité rurale (DSR) : + 117 M €
- **Horizontale** = + 220 M €
  - Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)

### Des dotations en hausse :

- Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) = + 200 M € (idem 2015)
- Dotation de soutien à l'investissement public local (FSIL) = +800 M € (créeée pour 2016)
- Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) = + 85,7 M € (élargissement champ dépenses éligibles)

# Concours financiers de l'État

## Projet de Loi de finances pour 2017

- ✓ Réforme de la DGF: reportée à 2018 avec la création d'une loi de financement des collectivités
- ✓ Diminution de la contribution au redressement des finances publiques (-3,66 Md → - 2,63 Md)
- ✓ Maintien de la hausse des dotations de péréquation (DSU, DSR) : + 317 M€
- ✓ Prolongation des dispositifs de garanties financières de non baisse de la DGF pour les communes nouvelles (délibération avant le 30/10)
- ✓ En ce qui concerne l'investissement, le FSIL est pérennisé et porté à 1,2 Md €
  - Grands projets = 600 M€
  - Cofinancement des contrats de ruralité = 216 M€
  - DETR = 1Md (+ 384 M€)

# Concours financiers de l'État

## Échelon départemental :

## La dotation globale de fonctionnement (DGF) :

### DGF DU BLOC COMMUNAL

	Concours	2015	2016	Evolution 2015-2016
COMMUNES	Dotation forfaitaire	227 282 652,00 €	196 667 797,00 €	-13,47%
	Dotation Solidarité Urbaine	108 090 982,00 €	122 322 608,00 €	13,17%
	Dotation Solidarité Rurale	23 811 734,00 €	27 097 137,00 €	13,80%
	Dotation Nationale de Péréquation	31 027 784,00 €	30 560 032,00 €	-1,51%
	<b>DGF (DF+DSU+DSR+DNP)</b>	<b>390 213 152,00 €</b>	<b>376 647 574,00 €</b>	<b>-3,48%</b>
<b>BLOC COMMUNAL (communes+EPCI)</b>	<b>DGF</b>	<b>528 714 001,00 €</b>	<b>497 861 140,00 €</b>	<b>-5,84% *</b>

\* Au niveau national, la DGF du bloc communal diminue de 8,57 %

# Concours financiers de l'État

## Échelon départemental :

### Le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) :

	2015	2016	Evolution 2015-2016
Prélèvements	1 366 792,00 €	1 366 792,00 €	0,00%
Versements	37 493 488,00 €	44 922 055,00 €	19,81%
<b>FPIC ENSEMBLE INTERCOMMUNAL (Balance entre prélèvements et versements)</b>	<b>36 126 696,00 €</b>	<b>43 555 263,00 €</b>	<b>20,56%</b>

# Concours financiers de l'État

## Échelon départemental :

### Les mesures de soutien à l'investissement :

- DETR = + 34 % / 2014 (2015 et 2016 = 13,9 M€)
- FCTVA = éligibilité dépenses 2016 entretien bâtiments publics + voirie
- Crédit d'impôt pour la recherche (CIR) = 13,58 M € au titre des grands projets + 6,2 M € au titre de la revitalisation des bourgs centres

# Concours financiers de l'État

## Fonds de soutien aux collectivités ayant souscrit des Emprunts structurés

24 dossiers déposés, soit 37 contrats (la moitié indexés sur le franc suisse)

A ce jour :

- 21 conventions signées soit près de 67 M€ pris en charge par le fonds
- 3 conventions en cours de signature (soit près de 15M€ en attente)

A noter : CA Versailles a débouté le 21/09/16, 4 communes réclamant l'annulation de prêts « toxiques » contractés auprès de DEXIA en estimant que les communes étaient suffisamment averties des modalités du prêt

# Concours financiers de l'État

## Fonds de soutien à l'investissement local (FSIL)

### Echelon national

800 M€ - 2 enveloppes

Env1 : grands travaux  
(7 types d'opérations)

Env2 : revitalisation des  
bourg-centres

### Echelon départemental

Env1 = 13,58 M€

Env2 = 6,20 M€

### Echelon régional

Env1 = 45,60 M€

Env2 = 25,40M€

### Nombre de collectivités bénéficiaires

Env1 = 55

Env2 = 29